

**Intitulé de la structure :** Dispositif de Réussite Educative « Caisse des écoles ville d'Amiens » (Secteurs : Nord, Etouvie, Sud Est, Sud-Ouest)

**Date de création :** 2005

**Type de public :** Enfants de 2 à 16 Ans présentant des signes de fragilité, habitant en zone urbaine sensible (ZUS) et ou scolarisé en réseau ambition réussite (RAR) rencontrant des difficultés dans leur parcours éducatif.

**Quantitatif (nombre, durée...):** 420 accompagnés par le DRE sur l'année 2013.

**Objectifs :** Les dispositifs de réussite éducative visent à repérer et accompagner les enfants et adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires, en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement.

**Partenariats :** Les services de l'Etat ; le Conseil Général ; Amiens Métropole ; les services de la Ville d'Amiens ; les associations.

**Financements :** L'ACSE ; la ville d'Amiens

**Statut des encadrants/professionnels :** Coordination Générale : ville d'Amiens  
Coordonnateur de secteur : éducateurs spécialisée  
Référénts de parcours : éducateurs spécialisés

**Descriptif du projet :** L'identification des enfants susceptibles d'être concernés ainsi que l'orientation vers le DRE se font par le biais de professionnels exerçant auprès de ces enfants ou de leur famille (corps enseignant, travailleurs sociaux, associations, professionnels de santé...).

Après avoir reçu l'adhésion de la famille, l'équipe pluridisciplinaire établit avec les parents et l'enfant le parcours personnalisé de ce dernier.

**La définition de ce parcours est une co-construction s'appuyant sur différents outils :**

- des entretiens, individuels et familiaux,
- une démarche d'accompagnement vers des structures spécialisées ou vers des activités socio-éducatives, culturelles, sportives et de loisirs,
- des actions collectives avec les enfants, ateliers enfants/familles.

Il nécessite plusieurs rencontres avec la famille et le jeune, ensemble ou séparément, tout au long du parcours mais surtout lors de sa mise en place.

Pour que cette pratique ait du sens et fonctionne il faut acquérir la confiance de la famille, construire le parcours individualisé du jeune. Ce travail est mené en lien avec le partenaire à l'origine de l'orientation.

**Aspects positifs :** Le Dispositif de Réussite Educative est un dispositif **unique**.

Il implique une mise en réseau étendue des partenaires sur le territoire, ce qui lui permet d'être **force de proposition**. Il s'agit alors pour les équipes DRE d'articuler les parcours individuels et les compétences locales aux besoins des familles.

Cette **mutualisation des compétences** enrichit les possibilités d'interventions. Elle demande aux professionnels une adaptation de chaque instant en s'ajustant aux réalités de terrain afin de construire des **réponses adaptées** auprès des familles.

L'outil majeur du dispositif est la **libre adhésion**. Elle permet un véritable travail concernant la demande de départ qui se dénoue, évolue, se transforme et s'ajuste au fil du temps. Cet outil permet de prendre en compte et de respecter le temps psychique des bénéficiaires du dispositif. Le DRE ne se positionne pas dans la précipitation, nous prenons le temps nécessaire afin de cerner les véritables besoins.

### **Questionnements :**

La question du lien entre les partenaires, notamment le RASED et les parents quand l'élève commence à décrocher. Quand peut-on dire et qu'est-ce qui fait que l'élève décroche ?

Problème de la non connaissance du DRE par le public (les familles). Est-ce que l'info passe ?

Une proposition : la création de lieux identifiés sur les territoires avec des permanences associatives / services publics qui font le lien entre acteurs éducatifs.

Mais problème de l'émergence d'une nouvelle forme de stigmatisation des familles qui fréquenteraient ces lieux